Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1928)

Heft: 1

Nachruf: Jules Monard † 1873-1927

Autor: Pahnke, S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Estampe 1927

L'Estampe 1927, l'œuvre sympathique de notre collègue Edouard Renggli, a été expédiée en octobre à nos membres passifs et à chaque Président de section pour l'archive de la section.

Gustave Jeanneret†

A l'occasion de la mort de notre membre d'honneur le peintre Gustave Jeanneret, le Comité central a adressé la lettre suivante à la famille:

«Permettez aussi à la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses de s'associer à votre grand deuil. Nous déplorons la perte de Gustave Jeanneret, d'un grand artiste, dont les œuvres de la plus intéressante variété ont grandement honoré l'art de notre pays et forment une partie importante de notre patrimoine artistique; — d'un excellent collègue, homme de bon conseil, toujours prêt à aider; nous rappelons que ce fut lui qui le premier émit l'idée d'un fonds de secours pour nos artistes; la caisse de secours, aujourd'hui réalisée, est un grand bienfait pour nos collègues dans le besoin, le nom de Gustave Jeanneret est lié à cette œuvre; — de notre ancien Président central qui par son activité et son dévouement a grandement mérité de la Société; — de notre membre d'honneur qui a démontre toujours un intérêt actif pour notre Société, qui fut le promoteur du mouvement des travailleurs intellectuels.

Nous présentons à la famille de ce grand artiste, de ce grand homme de bien, de cet excellent collègue du plus grand mérite notre respectueuse sympathie; nous pleurons avec elle une perte cruelle et irréparable.

Zurich, 15 septembre 1927.

Au nom de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses

S. Righini.»

A L'Exposition au Kunsthaus nous avons honoré la mémoire de notre collègue Janneret par l'exposition d'une œuvre, d'un excellent portrait, celui de M¹¹e P. P.

Jules Monard † 1873—1927

Le décès subit de notre collègue J. Monard a vivement affecté les milieux artistiques genevois, où celui-ci ne comptait que des amis et où il était hautement apprécié, tant pour ses qualités d'homme que d'artiste et de pédagogue.

Né en 1873, J. Monard fit d'abord les études d'horloger et exerça cette profession pendant quelques années. Il en aura gardé une probité de métier, le souci du travail mené à bonne fin, qui auront été jusqu'au bout d'une carrière brusquement interrompue, un des caractères fondamentaux de sa production. - A partir de 1898, il se voue définitivement à l'art et fait à Bruxelles, chez des professeurs particuliers ainsi que dans les écoles officielles des études complètes, couronnées de maints succès. - Revenu dans sa ville natale, son activité est d'abord exclusivement consacrée à la peinture décorative. Parmi ses nombreux travaux dans ce domaine il faut signaler: la décoration du Temple protestant de Carouge, les salles de l'Hôtel de la Paix à Lausanne, la mosaïque de l'Ecole primaire de Chatelaine et des décorations dans diverses maisons particulières. Ses connaissances spéciales lui valent d'être appelé à remplacer fréquemment M. A. Silvestre, dans ses fonctions de professeur d'ornement à l'Ecole des Beaux-Arts de la Ville de Genève, et de lui succéder en 1920. Il montra dans l'accomplissement de cette tâche un zèle infatigable et fut pour ses élèves un guide éclairé, bienveillant, stimulant, dont les conseils étaient écoutés et suivis encore bien au delà des années d'études.

Tout en continuant ses œuvres décoratives, une partie de son temps était consacrée à des recherches dans une autre direction et où nous retrouvons le meilleur de lui-même, sa nature toute de tendresse et de joie, tour à tour expansive ou contenue et discrète. Il avait trouvé dans les régions avoisinant le lac du Bourget, un passage blond et lumineux, calme de lignes, fin de nuances, qui était bien le reflet de son être intime. Et durant deux étés, il fixa en des notations de plus en plus proches de sa vision, ces aspects riants et tranquilles. Pour les mêmes raisons, les fleurs l'auront également retenu et inspiré. Et c'est avec confiance et sérénité qu'il avançait et progressait dans cette voie qui était bien la sienne.

Membre de presque toutes les sociétés artistiques de Genève, il fit preuve partout de l'intérêt qu'il portait aux questions esthétiques. Ses collègues avaient en lui un ami sûr, heureux de leurs réussites et succès, autant qu'il pouvait l'être des siens. Président du Cercle des Arts et des Lettres, il eut, huit jours avant sa fin, un témoignage d'estime et d'affection générale en se voyant réélu à ce poste, à l'unanimité. Les innombrables preuves de sympathie et d'affliction qui affluèrent le jour des funérailles, furent pour Madame Monard la preuve du vide que fait le départ de son époux, et aussi du souvenir qu'il laisse chez ceux qui l'approchèrent et le connurent, amis, collègues, élèves. A cet éloquent témoignage nous ne pouvons que joindre l'expression de notre vive compassion.

S. Pahnke.